



Impôt sur le revenu pour un français résidant à l'étranger.

Par **hourtine**, le **12/07/2016** à **14:04**

Bonjour,

Mon fils vit et travaille en Colombie depuis décembre 2013.

Il totalise 6562 euros de ressources au total.

=> 1629 e de salaire 4261 autres revenus (pension) et 1261 euros de revenus fonciers.

Les impôts lui réclame 1255 euros d'impôts sur les revenus au titre de l'article 197 A du CGI).

Cela est énorme au regard de ce qu'il a perçu sur l'année...

Quelqu'un peut il me dire comment procéder pour réduire le montant de cet impôt.

Merci d'avance.